



## **Communiqué de presse**

Lyon, le 13 octobre 2009

### **La perception du handicap par les salariés**

#### **Sondage réalisé par l'IFOP pour ADIA\***

*Fortement engagé dans la lutte contre les discriminations et pour l'égalité des chances au travail, partenaire historique de la semaine du Handicap, Adia a lancé avec le concours de l'IFOP un sondage visant à évaluer la perception du handicap par les salariés.*

**Selon ce sondage, 88% des salariés, travaillant avec une personne en situation de handicap dans leur entreprise, déclarent qu'ils trouvent cela facile.**

**De ce point de vue, l'étude laisse apparaître des écarts importants de perception entre les salariés ayant des collègues handicapés et ceux qui n'en n'ont pas.**

**Par ailleurs, alors même que la plupart des entreprises ont mis en place des mesures favorisant l'intégration des personnes handicapées, il resterait des efforts à faire.**

#### **La perception du handicap par les salariés :**

Les handicaps considérés comme les plus lourds dans l'emploi : la cécité (pour 85% des répondants), les maladies mentales (84%) et les troubles mentaux (82%). Fait notable : le handicap physique représenté par la personne en fauteuil roulant n'arrive qu'en quatrième position à 67%.

Les pathologies lourdes comme le sida ou le cancer sont peu considérées comme des handicaps au travail (28%).

Par ailleurs, Un salarié sur deux déclare qu'une personne handicapée souffrant d'un handicap moteur ou physique ou d'une maladie chronique invalidante pourrait tenir son propre poste.

#### **Travailler avec une personne présentant un handicap :**

Au global, 53% des répondants disent avoir au moins une personne handicapée dans leur entreprise. Sans surprise, cette proportion varie de façon forte en fonction de la taille de l'entreprise.

88% des salariés côtoyant des personnes en situation de handicap jugent facile de travailler avec elles (et 53% très facile), en particulier car ils considèrent qu'elles effectuent leur travail aussi bien que les autres (62% des répondants).

---

\* Etude réalisée par l'Ifop pour Adia par questionnaire auto-administré en ligne entre le 24 et le 30 septembre 2009 auprès d'un échantillon de 1003 personnes, représentatif des salariés du public et du privé en France.

Parmi ceux qui n'ont pas de collègues handicapés, la perception est beaucoup plus négative : une majorité pense qu'elle aurait des difficultés à travailler avec une personne handicapée, avec des scores qui atteignent 76% pour les handicaps psychiques et 83% pour les handicaps mentaux.

**Ainsi, ceux qui ne côtoient pas de personnes handicapées trouvent qu'il leur serait difficile de travailler avec une personne handicapée, d'en accueillir une dans leurs équipes, voire que leur poste puisse être tenu par une personne handicapée.**

#### **Encore des efforts à faire du côté des entreprises :**

Les salariés interrogés expriment certaines réserves sur la politique de leur entreprise en faveur des salariés handicapés, et considèrent que leur entreprise devrait être plus volontariste, y compris dans les entreprises embauchant déjà des personnes handicapées. Ces actions doivent porter principalement sur :

- l'adaptation des postes de travail et des locaux (67%)
- la sensibilisation des équipes en interne (35%) et la modification de l'organisation du travail (30%)
- la mise en place de partenariats avec les structures associatives (33%)
- les mesures fiscales (29%)

#### **Contacts presse :**

Laurence BLAY – Chargée de relations médias groupe Adecco - 04 72 82 61 07 – 06 22 17 11 75 - [laurence.blay@groupe-adecco.fr](mailto:laurence.blay@groupe-adecco.fr)

Sarah-Pearl BOKOBZA – Directrice relations médias groupe Adecco - 01 49 70 91 77- 06 10 86 01 72 – [sarah.pearl.bokobza@groupe-adecco.fr](mailto:sarah.pearl.bokobza@groupe-adecco.fr)

#### **A propos d'Adia**

*Avec 1900 salariés permanents, 1,5 milliard d'euros de CA, 45 000 intérimaires par jour et près de 3000 recrutements en CDI et CDD en 2008, Adia est le 4ème réseau français de travail temporaire et un intermédiaire de l'emploi incontournable grâce à son réseau national d'agences d'emploi. Fortement engagé dans la lutte contre la discrimination et pour l'égalité des chances, Adia a mis l'évaluation des seules compétences au cœur de son savoir-faire.*

*Adia s'investit dans la promotion et le développement de l'emploi des personnes handicapées depuis 96. Sensibilisation des entreprises, collaboration avec les principaux acteurs du handicap, communication auprès des candidats, formation des salariés permanents d'Adia à l'accueil et au recrutement de candidats handicapés et des méthodes de recrutement garantissant l'égalité de traitement, ce sont les principaux axes de sa politique reconnue notamment par la signature d'une 4<sup>ème</sup> Convention avec l'Agefiph en avril dernier et concrétisée en 2008 par la mise à l'emploi de près de 2500 personnes handicapées.*

*Adia fait partie du groupe Adecco, leader mondial des services en ressources humaines En France, le Groupe Adecco couvre tous les champs de l'emploi. Le placement de candidats intérimaires, cœur du métier, s'est enrichi de compétences spécifiques : conseil en recrutement et organisation, intérim spécialisé, recrutement de cadres, formation, gestion du capital humain, externalisation de services, en s'appuyant sur un ensemble de marques expertes dans leur domaine : Adecco, Adecco Médical, Adecco Experts, Adecco Parcours et Emploi, Adecco à domicile, Adia, Ajilon, Alexandre Tic, Altedia, Datavance, et Idées intérim.*

**Des informations complémentaires sont disponibles sur [www.adia.fr](http://www.adia.fr)**

### **À propos du Groupe Adecco dans le Monde**

*Situé à Zurich (Suisse), le Groupe Adecco est le leader mondial des services en Ressources Humaines. Avec plus de 29 000 collaborateurs et plus de 5800 agences réparties dans plus de 60 pays à l'échelle mondiale, le Groupe Adecco offre une vaste gamme de services et fait le lien entre plus de 500 000 candidats et 100 000 entreprises chaque jour. Les services proposés s'étendent sur tous les domaines des ressources humaines : le travail temporaire, le placement permanent, l'externalisation, le consulting et la réinsertion. Le Groupe Adecco figure dans la liste des 500 plus grandes entreprises du monde (classement Forbes).*

*Adecco S. A. est enregistré en Suisse (ISIN: CH0012138605) et est coté à la bourse suisse (SIX Swiss Exchange (ADEN)) et Euronext France (ADE).*